

1ère Plénière 2021 du CLUB ETI N-A Le 28 janvier 15H30-17H30 Hôtel de Région Bordeaux





Meilleurs Vœux 2021!

Alain ROUSSET & Marc PRIKASKY



REMERCIEMENTS POUR LEURS PRESENCES

AUX DEUX AMBASSADEURS ETI & AU DELEGUE GENERAL DU METI

Jeanne-Marie PROST : Conseillère-Maître à la Cour des

Comptes / Ambassadeur ETI,

Olivier SCHILLER: Président de l'ETI SEPTODONT

CORPORATE (94), Ambassadeur ETI,

Alexandre MONTAY: Délégué Général du METI

Rencontre qui associe également -EN VISIO – les services de l'Etat avec la participation de Simon VERA en charge de la « Stratégie Nation ETI » au sein de la DGE / BERCY.





1er Club ETI en France

Créé en 2013

Outil stratégique au service du développement des ETI et PME à potentiel

Lieu unique de connexion

entre Dirigeants

de Nouvelle-Aquitaine

Retrouvez-nous sur

www.clubeti-na.fr







Les ETI,

Maillon Fort de l'économie régionale,

et des territoires





LOCALISATION DES ETI DU CLUB





Des Clubs ETI dans tout le pays en 2022!

Nouvelle-Aquitaine

Lancé en 2013 104 entreprises



Île-de-France

Lancé le 18 janvier 2018 110 entreprises



Grand-Est

Lancé le 18 septembre 2018 40 entreprises





D'autres Clubs ont été créés depuis peu

Pays de la Loire en septembre 2020







Centre Val de Loire en octobre 2020 :

40 entreprises



Normandie en novembre 2020 :

35 entreprises





Clubs en projets de création :

Auvergne-Rhône- Alpes,

Occitanie,







PACAC (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse)



LE CLUB A L'ELYSEE LE 21 JANVIER 2020









Présentation de l'action du METI 28/01/2021

1/2020 : les ETI consacrées actif stratégique de l'économie

- > Baisse de 10 Mds€ de la fiscalité de production ciblée à 42% sur les ETI
- ➤ De façon générale, les ETI au coeur du plan de relance : éligibles aux AAP et subventions de type guichet (décarbonation, digitalisation), ainsi qu'aux dispositifs de renforcement des fonds propres; assouplissement des conditions d'accès à l'aide à l'apprentissage
- ➤ Lancement de la stratégie Nation ETI le 21/01/2021 par le président de la République à l'Elysée en présence de 500 dirigeants d'ETI.

Depuis un an, des avancées significatives dans un contexte pourtant très perturbé : Tour de France des ETI, relation de confiance avec l'Administration, webinaires informatifs...

Avec une **contribution substantielle du METI**: accélération du déploiement des Clubs ETI régionaux; cartographie des ETI de France (remise à la ministre déléguée chargée de l'Industrie le 15/01/2021); enquête "grains de sable" sur les relations des ETI avec les pouvoirs publics.



2/2021 : une priorité - consolider l'écosystème de compétitivité (1)/2

A/ Dans le cadre de la stratégie Nation ETI

- L'organisation d'un événement-phare : le "printemps des ETI", quand les conditions sanitaires le permettront, sous l'égide du président de la République
- ➤ Autour une feuille de route renouvelée pour 2021 avec des objectifs concrets :
- poursuivre la dynamique engagée sur la fiscalité de production : mettre en place un indicateur de suivi ; engager la réflexion autour de la fiscalité de production impactant l'emploi et le pouvoir d'achat
- favoriser la transmission d'entreprises, y compris pour répondre au risque de prédation : objectiver les enjeux de transmission des ETI et travailler sur la simplification/l'amplification des Pactes Dutreil via l'adoption d'un Pacte Dutreil+
- travailler sur la relation partenariale ETI / administration (notamment : contrôles) Également, élargir la stratégie
 Nation ETI à d'autres Ministères (Emploi, Education nationale notamment).
- Enfin, porter le débat au niveau européen (régime des aides d'Etat).



2/2021 : une priorité - consolider l'écosystème de compétitivité (2/2)

B/ Dans la perspectives des échéances électorales (élections régionales au S2 2021)

- Avec un objectif clair : porter la cause du "travailler et produire en France" en inscrivant les ETI et le capitalisme de long terme au coeur du débat économique
- Des sous-thématiques bien identifiées : <u>écosystème de compétitivité</u> (fiscalité de production liée à l'emploi, fiscalité de transmission), <u>empreinte écologique, sociale et sociétale</u> des ETI, <u>évolution du cadre réglementaire européen</u>
- Et deux leviers principaux :
 - O Assises de la compétitivité des territoires (élections régionales), éclairées par l'étude de l'Institut Molinari sur la fiscalité de production
 - O Plateforme d'analyse des programmes des candidats et de débat (élection présidentielle), constituée dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut Montaigne et BFM Business



3/ Clubs régionaux - METI : un partenariat win-win à systématiser

Pour mener à bien ces chantiers, des moyens d'action dont les Clubs constituent l'un des premiers leviers de réussite :

- 1/ Contribution aux enquêtes et études, avec notamment les enquêtes-flash diffusées et restituées en parfaite coordination avec les Clubs. A venir également : Baromètre du financement des ETI (Banque Palatine), étude sur la transmission (KPMG), étude sur l'agilité (Stanwell)...
- 2/ Echanges désintermédiés avec la puissance publique, en particulier à travers l'organisation de webinaires thématiques, du Tour de France des ETI
- 3/ Participation aux entretiens ministériels et parlementaires de premier plan : réunion autour de Bruno Le Maire (15/01) ; entretien avec Agnès Pannier-Runacher (15/01) ; petit-déjeuner à l'Elysée (29/01) ; entretien avec Franck Riester (02/02) ; entretien à l'Elysée (12/02) ; petit-déjeuner avec Guillaume Kasbarian (04/02) ; audition par le groupe de travail start-ups, PME, ETI de l'AN (09/02)...
- 4/ Constitution de groupe(s) de travail dans le cadre des prochaines échéances électorales





Liberté Égalité Fraternité



Un plan de relance, trois priorités

VERDISSEMENT ~30 Md€

- ✓ Objectif : accélérer la conversion écologique de l'économie française
- ✓ Mesures phares : rénovation thermique des bâtiments, décarbonation de l'industrie, mobilité verte

INDÉPENDANCE ET COMPÉTITIVITÉ

~35 Md€

- ✓ **Objectif :** favoriser le développement d'activité à forte valeur en France et créer des emplois
- ✓ Mesures phares : baisse des impôts de production, soutien à la souveraineté et l'innovation

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE
~35 Md€

- ✓ Objectif : éviter la hausse des inégalités en France
- ✓ Mesures phares : accompagnement vers l'emploi des jeunes et des plus vulnérables, dispositifs d'activité partielle et de formation

09/02/20

21





Le soutien à l'industrie : une priorité de la relance

France Relance : près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie

- ✓ Décarboner et faire de l'industrie le moteur de la transition environnementale
 - dont 1,2 Md€ sur les deux prochaines années pour la décarbonation de l'industrie
- ✓ Innover, pour rendre notre économie plus agile et plus compétitive
 - dont une 4ème vague d'investissements d'avenir, dotée de 20 Md€ au total sur 5 ans

- √ (Re)localiser pour créer des emplois directs et indirects dans les territoires, et renforcer notre résilience
 - dont 1 Md€ pour des soutien à l'investissement pour notre souveraineté industrielle
- ✓ Moderniser, pour préparer le futur et inscrire nos industries dans la durée
 - dont 900 M€ sera dédiée, d'ici 2022, à la modernisation des PME et des ETI des filières industrielles les plus touchées

09/02/20

21



Volet industrie du plan de relance : principaux dispositifs

- AAP « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie » volet national
- Descriptif de la mesure :
 - Modernisation (aéronautique, automobile, nucléaire): projets de modernisation, de diversification, transformation numérique et écologique de l'outil de production. Pour le secteur nucléaire, inclus les projets visant à développer les solutions d'usine du futur.
 - Résilience (santé, électronique, agroalimentaire, intrants essentiels à l'industrie) : projets d'investissement, de relocalisation ou renforcement d'unités de production afin de diminuer le degré de dépendance vis-à-vis de fournisseurs hors France et Europe.
- Montant minimal des dépenses éligibles : Modernisation: 200 K€ ; Résilience: 1 M€
- Type d'aides : subvention jusqu'à 800 k€ dans le cadre du régime d'aide d'Etat exceptionnel Covid. Au-delà de ce montant, l'aide dépendra de la nature des dépenses liées au projet et des régimes d'aides d'Etat mobilisés.
- Calendrier: reconduction dès le 19 novembre 2020 des appels à projets, avec trois dates de relève des dossiers (26 janvier, 31 mars et 1er juin 2021).
- Candidature : Téléchargez le cahier des charges et candidatez sur la plateforme de Bpifrance



Volet industrie du plan de relance : principaux dispositifs

- Guichet ASP « investissements de décarbonation des outils de production industrielle »
 - Descriptif de la mesure : guichet de soutien aux investissements des entreprises industrielles de toute taille dans des équipements liés à l'efficacité énergétique ou l'électrification des procédés .
 - Equipements éligibles : liste complète des matériels disponibles sur le site de l'ASP (récupération de force ou de chaleur, amélioration du rendement énergétique d'appareils ou d'installations etc.)
 - Type d'aides: aide sous forme de subvention, comprise entre 10 % et 50 % des investissements en fonction de l'équipement et de la taille des entreprises. Pour plus de détails, voir <u>la notice d'information téléchargeable sur le site</u> <u>de l'ASP</u>
 - Calendrier : guichet ouvert jusqu'au 31 décembre 2022.
 - Candidature: directement sur <u>le site de l'ASP</u>; pour toute question: <u>industrieEE-decarbonation@asp-public.fr</u>



Volet industrie du plan de relance : premier bilan

- A l'échelle nationale : fort succès des dispositifs
 - 4 200 candidatures complètes aux AAP
 - 880 lauréats retenus en 2020
 - 800 M€ de soutien public accordé
- En région Nouvelle-Aquitaine
 - 9 ETI parmi les 22 premiers lauréats annoncés des fonds de modernisation automobile et aéronautique
 - 4 ETI parmi les 26 premiers lauréats du volet territorial de l'AAP soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie
- En 2021, 1 100 M€ de crédits sont mobilisés pour le soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie et 500 M€ pour la décarbonation de l'industrie.



Volet cohésion du plan de relance

- Aides à l'embauche des jeunes en apprentissage et en contrat de professionnalisation
 - Descriptif de la mesure : accompagner financièrement les employeurs qui recrutent en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.
 - Montant de l'aide :
 - > 5 000 € pour un jeune de moins de 18 ans
 - > 8 000 € pour un jeune majeur préparant un diplôme jusqu'au master
 - Conditions: pour les entreprises de plus de 250 salariés, le bénéfice de l'aide est soumis à l'atteinte de 5% de contrats favorisant l'insertion professionnelle en 2021 via un contrat d'apprentissage, de professionnalisation, un VIE, une CIFRE.
 - Calendrier : l'aide s'applique aux contrats conclus depuis le 1^{er} juillet 2020. La fin de l'aide initialement prévue le 28 février 2021 est prolongée.
 - Qui contacter? : Les opérateurs de compétences (OPCO) et services du ministère en charge de la formation professionnelle (DECA) ou le 0 820 825 825.



Soutien économique de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine : données au 30/11/2020

- Activité partielle : 120 931 établissements et 1 048 912 salariés en activité partielle, pour un total de montant versé de 1 528 millions d'euros
- Report de charges (URSSAF): 80 000 dossier de demande pour un total de 660,7 millions d'euros
- Report d'échéances fiscales, octrois de délais de paiement et de remises (DRFIP) : 27 384 demandes pour un total de 271,6 millions d'euros
- Prêts garantis par l'Etat : 64 165 bénéficiaires dont 87 ETI au 15/01/2021 pour un montant total accordé de 9,494 milliards d'euros









Bilan intermédiaire volet « ETI » du plan de transition et de reconquête technologique « NOUVELLE-AQUITAINE REBOND »

En partenariat avec :







- Création d'un fonds d'urgence pour répondre aux besoins de trésorerie des entreprises, dont le besoin n'a pas été couvert par le PGE
- ⇒ accompagnement de 313 entreprises (25,8M€), dont 4 ETI
- De nouveaux dispositifs d'appui à la réflexion stratégique « REBOND PME »
 (5 à 8j gratuit), notamment pour :
 - Faire face à des défaillances de partenaires (fournisseurs, clients, distributeurs, etc.)
 - Analyser des opportunités (diversification, croissance externe, relocalisation d'activité, etc.)
 - Reconquête de nouveaux marchés (notamment à l'export)
- ⇒ accompagnement d'une vingtaine d'entreprises à ce jour, dont 4 ETI
- Un nouveau diagnostic « Usine du futur » (8,5j gratuit) :
 - renforcé sur les thématiques :
 - Technologie de production (1 à 2j)
 - Usine durable (0,5 à 2j)
 - Transformation numérique (0 à 2j)
 - Possibilité de proposer plusieurs sites,
- ⇒ accompagnement de 119 nouvelles entreprises, dont 13 ETI





- Une évolution du dispositif accélérateur de croissance PME et ETI :
 - Diagnostic et programme de formation adaptés au contexte de la crise
 - Réduction du ticket d'entrée pour les entreprises
- ⇒ lancement d'une 4ème promotion de 30 nouvelles entreprises, dont 10 ETI (23 février 2021)
- Soutien « offensif » aux projets de développement portés par des PME et ETI souhaitant préparer la sortie de crise :
 - modernisation de l'outil de production,
 - innovation,
 - transformation numérique,
 - export
- ⇒ depuis avril 2020, accompagnement de 717 projets de développement (96,2M€), dont 33 portés par des ETI (10,9M€)
- Co-décision Etat/Région sur les projets industriels déposés dans le cadre du soutien aux investissements industriels sur les territoires du plan de relance de l'Etat :
 - 230 projets déposés pour un investissement global de 600M€
- ⇒ accompagnement de 33 projets de développement (20,5M€), dont 8 portés par des ETI (5,5M€)



TEMOIGNAGES ETI DU CLUB / AUX AIDES D'ETAT

- PGE: COUACH (33), VENTANA (64)
- Activité partielle : OXYMETAL (33) / aux mesures d'urgence mars / avril 2020
- Plan de relance :
- Accélération des investissements dans les territoires d'industrie
- (+ filière auto / aéronautique) : BABCOCK WANSON (47), BERNARDAUD (87), GASCOGNE (40)
- Soutien à l'export : VENTANA (64)
- Impact des taxes de production sur les projets : BERNARDAUD (87).



TEMOIGNAGES ETI DU CLUB / AUX AIDES REGIONALES

- AYOR (24): intervention
- AQMO (33): intervention
- COUACH (33): intervention
- SERMA TECHNOLOGIES (33): intervention
- LIM GROUP (24): intervention à 17h00.





FEUILLE DE ROUTE REGIONALE CYBER SECURITE / AUDIT CYBER SECURITE

Environ 50 entreprises de plus de 150 salariés, tous secteurs confondus,

Format: 3 jours de diagnostic sur site (pris en charge à 100% par la Région) pour un diagnostic technique, humain et organisationnel.

Objectifs:

- L'évaluation générale du niveau de sécurité de l'information, par des examens précis des équipements techniques (matériels et immatériels), des configurations organisationnelles et humaines, etc.
- L'identification des risques encourus au regard de la maturité constatée du dispositif de sécurité du Système d'Information en place,
- La préconisation de solutions techniques et d'outils organisationnels.

Mise en œuvre le 1^{ER} mars 2021 (<u>philippe.roche@nouvelle-aquitaine.fr</u>). Témoignage SERMA TECHNOLOGIES.



QUESTIONS / REPONSES

Retours d'expériences, avis des dirigeants sur l'ensemble des sujets présentés.



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION!



